



Raphaël Crespelle

Email	rcrespelle@ftpa.fr
Téléphone	+33 (0)1 45 00 86 20
Fonction	Associé

Raphaël Crespelle dirige l'activité de droit public du cabinet depuis 2013, qui est reconnue par *Legal 500*, *Décideurs*, *Le Point*, et *Best Lawyers*. Il intervient en matière de droit public économique tant en conseil qu'en contentieux.

Il a débuté sa carrière professionnelle en 1991 au service juridique de l'établissement public du Centre de conférences internationales de Paris. Il a intégré en 1994 le ministère de la Culture où il a occupé des fonctions au bureau du contentieux et en qualité de chargé de mission *commande publique* pour l'ensemble des services centraux, déconcentrés et des établissements publics dépendant de ce ministère.

À ce titre, il a notamment exercé les fonctions de Commissaire du gouvernement auprès du Conseil d'Etat pour la réforme du code des marchés publics de 2001, de membre titulaire de la Commission Spécialisée des Marchés (CSM bâtiment - génie civil) et de président de la commission des marchés de la Cité des Sciences et de l'Industrie.

Après 7 ans d'exercice individuel de la profession d'avocat à partir de 2003, il a été membre fondateur en 2011 du cabinet Buès & Associés (AARPI).

Raphaël Crespelle est titulaire d'un DEA de droit public interne à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne.

Il est titulaire d'un certificat de spécialisation en Droit public depuis 2005.

Chevalier de l'ordre national des Arts et lettres.